

Compte administratif 2017

Présentation synthétique

Une situation financière saine et maîtrisée

En 2017, l'épargne nette du Département, qui mesure la capacité de la collectivité à financer ses investissements par des ressources propres, s'améliore de 20 points et passe de 57 M€ en 2016 à 71,4 M€ en 2017.

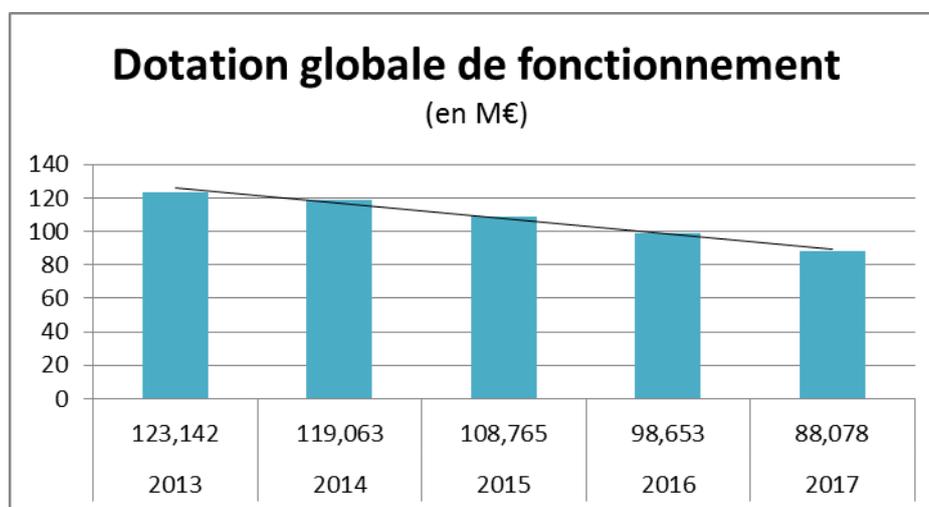
L'encours de la dette du Département a diminué de plus de 8 M€ : il passe de 404,8 M€ fin 2016 à 396,5 M€ fin 2017.

Le ratio de solvabilité (qui mesure le nombre d'années que le Département mettrait à rembourser sa dette s'il y consacrait la totalité de son épargne brute) s'établit à 3,53 années, en amélioration par rapport à 2016.

Enfin, le taux de rigidité des charges, qui mesure le poids des dépenses courantes incompressibles par rapport aux recettes perçues, s'améliore, passant de 70,2 % à 69,4 %. En effet, cette tendance signifie que plus de crédits peuvent être consacrés directement aux politiques publiques volontaristes.

Une diminution significative des dotations versées par l'Etat

Pour la quatrième année consécutive, le Département a contribué à l'effort de redressement des finances publiques de l'Etat (10,6 M€ en 2017). Depuis 2014, date du premier prélèvement, cette ponction sur le budget du Département représente 81,9 M€.



Les Droits de Mutation à Titre Onéreux perçus ont atteint 149,3 M€. Cette recette dynamique a permis de faire face à la baisse des dotations. Toutefois, ils constituent une recette volatile, liée au dynamisme du marché immobilier, et leur évolution reste soumise aux aléas conjoncturels.



Evolution des recettes de fonctionnement du Département de la Charente-Maritime entre 2016 et 2017

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (en millions d'euros)	2016	2017	Evolution
Fiscalité directe et indirecte	406,154	409,122	0,73 %
Dotations de l'Etat	104,364	93,854	-10,07 %
Financement des transferts de compétences	99,127	100,272	1,16 %
Action sociale	72,446	74,669	3,07 %
Recettes affectées (Taxe d'Aménagement)	7,25	7,953	9,70 %
Autres recettes (cessions, participations)	19,258	33,911	76,08 %
Total des recettes réelles de fonctionnement	708,599	719,781	1,58 %

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement diminuent de 3,5 M€ entre 2016 et 2017 en raison du transfert de la compétence des transports interurbains à la Région Nouvelle Aquitaine. A périmètre constant, elles évoluent de 1,63 % (+9,4 M€).

Les dépenses sociales constituent le poste le plus important : 360,7 M€, soit plus de 59,4 % du budget de fonctionnement. Le Département doit cette année encore supporter 16,8 M€ de reste à charge sur les Allocations Individuelles de Solidarité (Allocation Personnalisée d'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap, Revenu de Solidarité Active), en raison de la non compensation par l'Etat.

Les dépenses de personnel progressent de 2,97 % notamment du fait de mesures nationales (augmentation des cotisations retraite, poursuite du Parcours Professionnel Carrières Rémunérations, augmentation du point d'indice).

Evolution des dépenses de fonctionnement du Département de Charente-Maritime entre 2016 et 2017

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en millions d'€)	2016	2016	Evolution
Affaires sanitaires et sociales	359,573	360,700	0,3 %
Administration générale et péréquation	131,486	138,518	5,3 %
Infrastructures, patrimoine et sécurité (SDIS)	47,453	48,656	2,5 %
Affaires scolaires et formation professionnelle	46,575	34,950	-25,0 %
Affaires culturelles et sportives	8,423	8,951	6,3 %
Soutien aux projets des territoires	7,680	6,466	-15,8 %
Agriculture et milieu rural	6,242	5,834	-6,5 %
Mer et réseau fluvial	3,695	3,520	-4,7 %
Total des dépenses de fonctionnement	611,127	607,595	-0,6%



Une politique ambitieuse d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement ont augmenté de 2,3 % pour atteindre 188,5 M€.

Le Département a ainsi pu investir dans la voirie (près de 50 M€), les digues (17,7 M€), les collèges (12 M€), la construction de centres de secours (5,9 M€).

Il a soutenu à hauteur de 48,6 M€ les projets des communes, intercommunalités, offices HLM et autres organismes dans les domaines suivants : protection de l'environnement, mer et milieu maritime, travaux ferroviaires, enseignement, culture, sport, aide au logement.

Dépenses d'investissement : 188,5 M€

